

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2139

présenté par
M. Touraine, rapporteur

ARTICLE 2

À l'alinéa 12, substituer aux mots :

« la maintenir »

les mots :

« poursuivre cette conservation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.